FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LYSOL® No Mess Automatic Toilet Bowl Cleaner - Citrus

1. Identification du produit et de l'entreprise

: LYSOL® No Mess Automatic Toilet Bowl Cleaner - Citrus Nom du produit

Distribué par : Reckitt Benckiser (Canada) Inc.

1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro d'appel d'urgence

(Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro d'appel d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Toilet bowl cleaner

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of **USDOL** Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D0245597 v1.0

: e0065-169B (8068998 v2.0) Citrus Formulation #:

: Blister front and laminate foil back Single and double blister packs (2 x 40 g; 40g) **UPC Code / Sizes**

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4

CORROSION/IRRITATION CUTANÉES - Catégorie 2

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

: Danger

: Nocif en cas d'ingestion. Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Provoque une irritation cutanée.

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 **Date d'édition**: 04/05/2016. 1/14

2. Identification des dangers

Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

: EN CAS D'INGESTION: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage Élimination : Non applicable.

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales,

régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés ailleurs

: Aucun connu.

3. Information sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
dodécylbenzènesulfonate de sodium	15 - 30	25155-30-0
acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels	15 - 30	68439-57-6
de sodium		
Dihydromyrcenol	1 - 2.5	18479-58-8
dl-Limonene (racemic)	0.1 - 1	138-86-3
Terpinolene	0.1 - 1	586-62-9
2-Methylundecanal	0.1 - 1	110-41-8
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde	0.1 - 1	68039-49-6

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 2/14

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Inhalation

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque des lésions oculaires graves.

Inhalation

 Dégagement possible de gaz, vapeur ou poussière très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire.

Contact avec la peau Ingestion : Provogue une irritation cutanée. Peut provoguer une allergie cutanée.

: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation

: Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 3/14

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers
Protection des sauveteurs

: Pas de traitement particulier.

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 4/14

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités.

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Petit déversement

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Éviter la formation de poussière. Utiliser un aspirateur avec un filtre HEPA réduira la dispersion de la poussière. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition	
dl-Limonene (racemic)	AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011). TWA: 30 ppm 8 heures.	
	TVVA. 50 ppin 6 ficules.	

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 5/14

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

Protection de la peau Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: Munissez-vous d'un respirateur à filtre de particules parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 6/14

9. Propriétés physico-chimiques

Apparence

État physique : Solide. [Block] Couleur : Jaune. [Pâle]

Odeur : d'agrumes

: Non disponible. Seuil de l'odeur Hq : Non disponible. Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : coupelle fermée: >93.3°C (>199.9°F)

Vitesse d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible. Limites inférieure et : Non disponible.

supérieure d'explosion

(d'inflammation)

Pression de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : Non disponible. Solubilité : Non disponible. : Non disponible. Coefficient de partage n-

octanol/eau

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de

: Non disponible.

décomposition

Viscosité : Non disponible.

10. Stabilité du produit et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

: Protéger de l'humidité. Conditions à éviter Matériaux incompatibles : ***TO BE TRANSLATED***

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

dangereux décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 **Date d'édition** : 04/05/2016. 7/14

11. Informations toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
dodécylbenzènesulfonate de sodium	DL50 Orale	Rat	438 mg/kg	-
acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	DL50 Orale	Rat	2310 mg/kg	-
Dihydromyrcenol	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>5000 mg/kg 3600 mg/kg	-
dl-Limonene (racemic)	DL50 Orale	Rat	5300 mg/kg	-
Terpinolene	DL50 Orale	Rat	4390 mg/kg	-
2-Methylundecanal	DL50 Cutané	Lapin	>10 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5 g/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
dodécylbenzènesulfonate de sodium	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 250 Micrograms	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	_	1 Percent	_
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20 milligrams	-
Dihydromyrcenol	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	7.5 Percent	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	4 heures 0.5 Mililiters	-
dl-Limonene (racemic)	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500	-
Terpinolene	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	milligrams 24 heures 10 Percent	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 8/14

11. Informations toxicologiques

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
,	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Inhalation : Dégagement possible de gaz, vapeur ou poussière très irritants ou corrosifs pour le

système respiratoire.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à

l'estomac.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 9/14

11. Informations toxicologiques

Effets sur la fertilité

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	1687.3 mg/kg

12. Informations écotoxicologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
dodécylbenzènesulfonate de sodium	Aiguë CE50 29000 μg/l Eau douce	Algues - Chlorella pyrenoidosa - Phase de croissance exponentielle	96 heures
	Aiguë CE50 7.81 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CE50 0.15 ppm Eau douce Aiguë CI50 112.4 mg/l	Daphnie - Daphnia pulex Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	48 heures 72 heures
acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	Aiguë CL50 1.18 ppm Eau douce Aiguë CE50 4.53 mg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	96 heures 48 heures
dl-Limonene (racemic)	Aiguë CE50 28.2 mg/l Eau douce Aiguë CE50 20.2 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures 96 heures
	Aiguë CI50 13.798 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
Terpinolene	Aiguë CE50 1380 μg/l Eau douce Aiguë CE50 763 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures 96 heures
	Chronique NOEC 30 à 950 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures

Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 10/14

12. Informations écotoxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
dodécylbenzènesulfonate de sodium	1.96	-	faible
acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	-1.3	-	faible
Dihydromyrcenol	3.25	64.8	faible
dl-Limonene (racemic)	4.57	-	élevée
Terpinolene	4.47	-	élevée

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Effets nocifs divers

: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

Substance non réglementée par le DOT (États-Unis). Substance non réglementée par le TMD. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation internationale des transports (ADR/RID, IMDG, OACI/IATA).

15. Informations réglementaires

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) PAIR: Décaldéhyde; octanal; 2-methylundécanal; undécanal; citronellal; Camphre synthétique; α-hexylcinnamaldéhyde

> TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

CWA (Clean Water Act) 311: dodécylbenzènesulfonate de sodium

Clean Air Act Section 112 : Non inscrit

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**

: FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 **Date d'édition** : 04/05/2016. 11/14 Code #

15. Informations réglementaires

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

Class II Substances

DEA List I Chemicals

: Non inscrit

(Precursor Chemicals)

DEA List II Chemicals

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

SARA 302/304

Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

Information sur les composants

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
dodécylbenzènesulfonate de sodium acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	15 - 30 15 - 30	Oui. Non.	Non. Non.	Non. Non.	Oui. Oui.	Non. Non.
Dihydromyrcenol	1 - 2.5	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
dl-Limonene (racemic)	0.1 - 1	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Terpinolene	0.1 - 1	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
2-Methylundecanal	0.1 - 1	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen- 1-carboxaldehyde	0.1 - 1	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.

Réglementations d'État

Massachusetts

: Les composants suivants sont répertoriés: SODIUM SULFATE (SOLUTION); SODIUM

DODECYLBENZENE SULFONATE; PRECIPITATED SILICA

New York

: Les composants suivants sont répertoriés: Sodium dodecylbenzene sulfonate;

Dodecylbenzene sulfonate

New Jersey

: Les composants suivants sont répertoriés: SODIUM DODECYLBENZENE SULFONATE; BENZENESULFONIC ACID, DODECYL-, SODIUM SALT; SILICA,

AMORPHOUS, PRECIPITATE & GEL

Pennsylvanie

: Les composants suivants sont répertoriés: SODIUM SULFATE (SOLUTION); BENZENESULFONIC ACID, DODECYL-, SODIUM SALT; PRECIPITATED SILICA

Canada

SIMDUT (Canada)

: Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Listes canadiennes

INRP canadien

: Aucun des composants n'est répertorié.

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 12/14

15. Informations réglementaires

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Indéterminé.

Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement : ATTENTION
Mentions de danger : IRRITANT

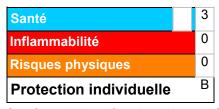
PEUT IRRITER LES YEUX PEUT IRRITER LA PEAU Tenir hors de portée des

enfants.

Mesures de précaution : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 13/14

16. Autres informations

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition

: 04/05/2016.

Date de publication

précédente

: Aucune validation antérieure

Version

: 1

Élaborée par

: Reckitt Benckiser LLC. Product Safety Department

1 Philips Parkway

Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.

FAX: 201-476-7770

Commentaires à l'issue de

: Update as per OSHA GHS.

la révision

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FF8068998 n° SDS : D0245597 v1.0 Date d'édition : 04/05/2016. 14/14